

**CONVENTION
DE MISE EN JACHERE**

EARL DU CANAL

LONGEVES (17)

FERME EOLIENNE NEVEUSES

Sommaire :

EXPOSE	2
ART. 1. IDENTIFICATION DES PARTIES	2
ART. 2. DESCRIPTION DE LA PARCELLE	2
ART. 3. CONVENTION	3
Art. 4. DEDOMMAGEMENT	3
Art. 5. DUREE	4
Art. 6. CONDITIONS	4
Art. 7. DOMICILE	4
Art. 8. ANNEXES	4

EXPOSE

Sous seing privé, il a été convenu la convention objet des présentes, mais préalablement il a été exposé ce qui suit :

La **Société** (ci-après identifiée, Art. 1.) souhaite la réalisation d'une mesure environnementale (création d'une jachère) sur une (des) parcelle(s) **de l'Exploitant** (ci-après identifié, Art.1) dans le cadre du projet éolien sur la commune de Longèves (17). Pour ce faire, il est nécessaire que **l'Exploitant** donne son accord à la réalisation et au maintien de cette mesure.

CECI EXPOSE, il est passé aux conventions objet des présentes

Art. 1. IDENTIFICATION DES PARTIES

EARL DU CANAL, enregistré au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 343 072 484 et au capital social de 160 120 €, dont le siège est à 1 rue des Longues Versennes 17 700 MARSAIS. Représenté par Monsieur LABASSE Tony, en sa qualité de gérant de la société.

Dénommés dans le corps du présent acte « **L' Exploitant** »,

Et

FERME EOLIENNE NEVEUSES, société par action simplifiée enregistré au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 794220848, au capital social de 1€, ayant son siège social à 233 rue du Faubourg Saint Martin 75 010 PARIS. Représenté par Monsieur REDON Laurent né à Poitiers (86), le 29/07/1971, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet de Monsieur GRELIER Denis, en sa qualité de président de la SAS ci-dessus (Annexe 2).

Dénommée dans le corps du présent acte « la **Société** »,

Art. 2. DESCRIPTION DU PARCELLAIRE CONCERNÉ

Il est ici convenu que **L'Exploitant** s'engage à mettre à disposition une superficie de **1.5 hectares**.

Est (sont) concernée(s) par la présente convention la (les) parcelle(s) :

Commune(s)	Section(s)	N° de(s) Parcelle(s)	Lieux-Dits (facultatif)	Contenance		
				ha	are	m²
LONGEVES	A	177	LA COULEE	06	25	70
LONGEVES	A	176	LA COULEE	01	55	30

Art. 3. CONVENTION

L'Exploitant mettra en place une jachère sur la (les) parcelle(s) susnommée(s) au plus tard dans l'année qui suit la mise en service du parc.

Art. 4. DEDOMMAGEMENT

En contrepartie de leurs engagements, la **Société** versera à titre d'indemnité, TROIS MILLE EUROS (3 000€) par an à **l'Exploitant**.

Cette redevance sera payable annuellement, à terme échu, au 30 juin, à compter de la mise en jachère des parcelles. Pour la première année, elle sera calculée au prorata temporis, en fonction de la date de mise en œuvre de cette mesure, et versée au 30 juin de l'année suivante. **L'Exploitant** devra informer la **Société** de la date de mise en jachère.

La **Société** se réserve le droit de demander des preuves photographiques de cette mise en jachère.

Art. 5. DUREE

Cette mesure est consentie sur la durée d'exploitation du parc éolien de la FERME EOLIENNE NEVEUSES, sur la commune de Longèves (17), allant de la mise en service du parc, au début du démantèlement du parc.

Art. 6. CONDITIONS

Le couvert végétal sera composé d'un mélange graminées/légumineuses en faible ou moyenne densité (maxi 12 kg/ha) avec possibilité d'implantation en bandes alternées légumineuses pures / graminées pures. - Légumineuses pures (5 à 10 kg/ha).

Les espèces à planter seront au choix parmi les suivantes : - Graminées : ray-grass anglais, fétuque élevée et dactyle. - Légumineuses : luzerne, trèfle, sainfoin ou lotier

L'exploitant s'engage à n'effectuer aucun traitement phytosanitaire sur la (les) parcelle(s) objet de la convention.

L'exploitant s'engage à n'effectuer aucune fertilisation sur la (les) parcelle(s) objet de la convention.

L'exploitant s'engage à n'effectuer aucune intervention mécanique entre le 1er Mai et le 31 août sur la (les) parcelle(s) objet de la convention.

Art. 7. DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties élisent domicile en leur domicile et demeure.

Art. 8. ANNEXES

1. Plan d'implantation de la haie (une [1] page)
2. Mandat de la société (une [1] page)

Fait et passé le 10/07/2025, à MARSAIS et en autant d'exemplaires originaux (2) tous identiques, que de parties,

L'Exploitant

Prénom(s) et Nom et Signature(s)

Tony LABASSE

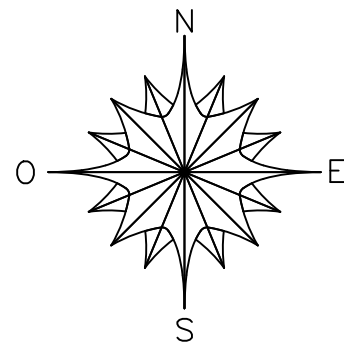
✓ Certified by  yousign

La Société

Prénom(s) et Nom de son représentant et Signature

Laurent REDON

✓ Certified by  yousign



E1

CORPLUS

CORPLUS

Jachère : 1,5 ha

LA COULEE

605

177

520,86

30

176

356

357

355

500

499

501

Maître d'ouvrage :
ENERGIETEAM
Agence NORD
1 Rue des Energies Nouvelles
80460 OUST-MAREST

Date :

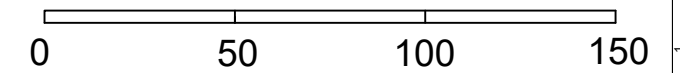
03/07/2025

Commune de Longèves (17)

Format	E
A3	

Echelle :	1/2000	Dessinateur :	GT
Plan d'implantation d'une jachère FERME EOLIENNE NEVEUSES (17)			

Echelle (m)



FERME EOLIENNE NEVEUSES

Je soussigné, Denis GRELIER, agissant en qualité de président de EnR GIE Eole , Président de **FERME EOLIENNE NEVEUSES S.A.S**, sise 233 rue du faubourg Saint Martin – 75010 PARIS, ayant reçu tous pouvoirs au terme du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 30 juin 2020 donne, conformément à l'article 12 des statuts de la société, à Monsieur REDON Laurent, tous pouvoirs pour :

- signer les actes notariés, baux emphytéotiques et constitutions de servitudes de passage de câbles, de chemin et de surplomb sur des parcelles ou partie de ces parcelles sises à LONGEVES (17), nécessaires à l'implantation des installations de production électrique de la société précitée,

Fait à PARIS, le 22 février 2022

Denis GRELIER
Président de EnR GIE Eole

Denis GRELIER

✓ Certified by  yousign

FE_NEVEUSES_Convention jachère

ID 433f511b-a1b7-4ad9-ab5b-4b3f8f180041
Sending date 2025-07-08 10:27:41 UTC +02:00 | Expiration date 2026-01-08 23:59:59 UTC +01:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by

Laurent REDON

✓ Certified by  yousign

energieTEAM

Sender



Type

User

ID

367c82fe-4363-4bb8-a28c-b7eb57d37c59

First name

Magalie

Last name

PAILLUSSON

Email address

developpement.ouest@energieteam.fr

Phone number

+33767613726

Organization

energieTEAM

Workspace

energieTEAM

IP address

193.93.41.4

Signer

Signer

First name

Laurent

Last name

REDON

ID

c938593f-3a87-4e97-a7e4-d649ca58317c

Email address

laurent.redon@energieteam.fr

Phone number

+33628792602

IP address

88.184.168.87

Authentication

Mode

sms

OTP code

955608

Authentication validated at

2025-07-08 16:59:26 UTC +02:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-07-08 16:59:30 UTC +02:00

Signature process completed at

2025-07-08 16:59:30 UTC +02:00

Document #1

20250704_FE_NEVEUSES_Convention jachère.pdf

20250704_FE_NEVEUSES_Convention jachère.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
d8d3bbb5-8697-4356-98c8-e341dc2638e8	c0537e28d29efeb49c2be88a138be976ffc20efe4e8b58a5c82a63566328e252	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Laurent REDON

Hash (sha256)	Qualified timestamp
81b87ad71e971671784186cef4d7daf6361fbf9afb84ed2ae1ee89d2b1a48bf8	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

FE_NEVEUSES_Convention jachère

ID 433f511b-a1b7-4ad9-ab5b-4b3f8f180041

Sending date 2025-07-08 10:27:41 UTC +02:00 | Expiration date 2026-01-08 23:59:59 UTC +01:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by
Tony LABASSE✓ Certified by  yousign energieTEAM

Sender



Type	User
ID	367c82fe-4363-4bb8-a28c-b7eb57d37c59
First name	Magalie
Last name	PAILLUSSON
Email address	developpement.ouest@energieteam.fr
Phone number	+33767613726
Organization	energieTEAM
Workspace	energieTEAM
IP address	193.93.41.4

 Signer

Signer

First name	Tony
Last name	LABASSE
ID	9e914abb-ca2e-470e-badf-194f22ca453a
Email address	laurent.redon@energieteam.fr
Phone number	+33627130349
IP address	92.184.98.140

Authentication

Mode

sms

OTP code

344203

Authentication validated at

2025-07-10 09:03:06 UTC +02:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-07-10 09:03:10 UTC +02:00

Signature process completed at

2025-07-10 09:03:13 UTC +02:00

Document #1

20250704_FE_NEVEUSES_Convention jachère.pdf

20250704_FE_NEVEUSES_Convention jachère.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
d8d3bbb5-8697-4356-98c8-e341dc2638e8	c0537e28d29efeb49c2be88a138be976ffc20efe4e8b58a5c82a63566328e252	application/pdf	application/pdf

Signature #1 Signed by Tony LABASSE

Hash (sha256)	Qualified timestamp
4b8219ce44f371a1502d7e5d0b1b42c9b61b3e10cfc32a72a9657b5c6fc6505f	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

CONVENTION
PLANTATION D'UNE HAIE

EARL DU CANAL
LONGEVES (17)

FERME EOLIENNE NEVEUSES

Sommaire :

1. Identification des parties.....

2. Durée

3. Convention.....

4. Données techniques.....

5. Modification des plans

6. Redevance.....

7. Dédommagement.....

8. Domicile

9. Annexes.....

EXPOSE :

Sous seing privé, il a été convenu la convention objet des présentes, mais préalablement il a été exposé ce qui suit :

La **Société** (ci-après identifiée, Art. 1.) va implanter des éoliennes sur la (les) commune (s).

L'implantation d'une haie est exigée par les autorités administratives.

La présente convention expose les conditions de cette implantation.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES

EARL DU CANAL, enregistré au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 343 072 484 et au capital social de 160 120 €, dont le siège est à 1 rue des Longues Versennes 17 700 MARSAIS. Représenté par Monsieur LABASSE Tony, en sa qualité de gérant de la société.

Dénommés dans le corps du présent acte « L' **Exploitant** »,

Et

FERME EOLIENNE NEVEUSES, société par action simplifiée enregistré au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 794220848, au capital social de 1€, ayant son siège social à 233 rue du Faubourg Saint Martin 75 010 PARIS. Représenté par Monsieur REDON Laurent né à Poitiers (86), le 29/07/1971, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet de Monsieur GRELIER Denis, en sa qualité de président de la SAS ci-dessus (Annexe 2).

Dénommée dans le corps du présent acte « la **Société** »,

2. DUREE

La présente convention est consentie et acceptée pour une période allant du jour de la signature à une durée de quarante ans (40 ans).

3. CONVENTION

Dans le cadre du projet, il a été défini, en tant que mesure compensatoire, la création d'une haie.

La présente convention concerne la réalisation et l'entretien d'une haie linéaire d'une longueur de **TROIS CENT METRES (300 m)**.

Il est précisé que la plantation sera à la charge de la Société et sera traité par un pépiniériste local.

Ladite convention porte sur l'implantation d'une haie sur les parcelles suivantes cadastrées sur :

- Parcelle A 578, sur la commune de Longèves (17)

L'Exploitant donne son accord à **la Société** pour planter la haie.

L'Exploitant s'interdit de modifier, abîmer ou détruire ladite haie.

4. DONNEES TECHNIQUES

La haie plantée devra être aussi discontinue et sera composée d'essences indigènes.

5. MODIFICATION DES PLANS

Les parties se réservent le droit de modifier le plan concerné par cette convention (**Annexe 1**). Si tel était le cas, les parties donnent leur accord pour une telle modification sans modifier les termes de la présente convention. Un nouveau plan, signé par les parties, sera alors ajouté en annexe avec la mention « plan définitif ».

6. REDEVANCE

En contrepartie de leurs engagements, la **Société** versera à titre d'indemnité, DEUX MILLE EUROS (2 000€) par an à l'**Exploitant**.

Cette redevance sera payable annuellement à terme échu au 30 juin, de l'année suivant la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DROC). Pour la première année, la redevance sera perçue au pro rata temporis des jours d'occupation à partir du début des travaux.

7. DEDOMMAGEMENT

Etant donné qu'au moment de la pose des haies, des dégâts pourraient être occasionnés aux plantations alentours, il est prévu un dédommagement pour l'Exploitant. Le montant de ce dédommagement sera calculé selon les prescriptions de la Chambre d'Agriculture.

8. DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties élisent domicile en leur domicile et demeure.

9. ANNEXES

1. Plan d'implantation de la haie (une [1] page)
2. Mandat de la société (une [1] page)

Fait et passé le 10/07/2025, à 10/07/2025 et en autant d'exemplaires originaux (2) tous identiques, que de parties,

L'Exploitant

Prénom(s) et Nom et Signature(s)

Tony LABASSE

✓ Certified by  yousign

La Société

Prénom(s) et Nom de son représentant et Signature

Laurent REDON

✓ Certified by  yousign



Maître d'ouvrage :		Date :	
ENERGIETEAM Agence NORD 1 Rue des Energies Nouvelles 80460 OUST-MAREST		03/07/2025	
Commune de Longèves (17)	Format A3	Echelle : 1/1500	Dessinateur : GT
		Plan d'implantation de haies FERME EOLIENNE NEVEUSES (17)	
Echelle (m)			
0 12,5 25 50 75 100			

FERME EOLIENNE NEVEUSES

Je soussigné, Denis GRELIER, agissant en qualité de président de EnR GIE Eole , Président de **FERME EOLIENNE NEVEUSES S.A.S**, sise 233 rue du faubourg Saint Martin – 75010 PARIS, ayant reçu tous pouvoirs au terme du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 30 juin 2020 donne, conformément à l'article 12 des statuts de la société, à Monsieur REDON Laurent, tous pouvoirs pour :

- signer les actes notariés, baux emphytéotiques et constitutions de servitudes de passage de câbles, de chemin et de surplomb sur des parcelles ou partie de ces parcelles sises à LONGEVES (17), nécessaires à l'implantation des installations de production électrique de la société précitée,

Fait à PARIS, le 22 février 2022

Denis GRELIER
Président de EnR GIE Eole

Denis GRELIER

✓ Certified by  yousign

FE_NEVEUSES_Convention haie

ID 6dc26c7b-e49e-4181-8396-524f71ff770f
Sending date 2025-07-08 10:29:18 UTC +02:00 | Expiration date 2026-01-08 23:59:59 UTC +01:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by
Laurent REDON

✓ Certified by  yousign

 energieTEAM

Sender



Type

User

ID

367c82fe-4363-4bb8-a28c-b7eb57d37c59

First name

Magalie

Last name

PAILLUSSON

Email address

developpement.ouest@energieteam.fr

Phone number

+33767613726

Organization

energieTEAM

Workspace

energieTEAM

IP address

193.93.41.4

 Signer

Signer

First name

Laurent

Last name

REDON

ID

a2da7a2c-7a70-4072-ad7b-84cce0f3ee75

Email address

laurent.redon@energieteam.fr

Phone number

+33628792602

IP address

88.184.168.87

Authentication

Mode

sms

OTP code

628794

Authentication validated at

2025-07-08 16:58:37 UTC +02:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-07-08 16:58:41 UTC +02:00

Signature process completed at

2025-07-08 16:58:42 UTC +02:00

Document #1

20250704_FE_NEVEUSES_Convention haies.pdf

20250704_FE_NEVEUSES_Convention haies.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
4cf8c3e4-fd08-4c68-b2a2-5983b98ec78b	0f5a79d42e617c6c4cb022502acd4b23e5e4ffe01bfee26d5200e5af4ccb20	application/pdf	application/pdf

Signature #1

Signed by Laurent REDON

Hash (sha256)	Qualified timestamp
c5f30bcb1c44c006a178ebe15cacce9d19928b6c8eb002690d794de955b1f35a	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0

FE_NEVEUSES_Convention haie

ID 6dc26c7b-e49e-4181-8396-524f71ff770f
Sending date 2025-07-08 10:29:18 UTC +02:00 | Expiration date 2026-01-08 23:59:59 UTC +01:00

All dates and times in this document are displayed in the sender's time zone.

Signed by
Tony LABASSE

✓ Certified by  yousign

 energieTEAM

Sender



Type

User

ID

367c82fe-4363-4bb8-a28c-b7eb57d37c59

First name

Magalie

Last name

PAILLUSSON

Email address

developpement.ouest@energieteam.fr

Phone number

+33767613726

Organization

energieTEAM

Workspace

energieTEAM

IP address

193.93.41.4

 Signer

Signer

First name

Tony

Last name

LABASSE

ID

8fa3af94-ffbb-448e-ae56-47ffe53e369

Email address

laurent.redon@energieteam.fr

Phone number

+33627130349

IP address

92.184.98.140

Authentication

Mode

sms

OTP code

157466

Authentication validated at

2025-07-10 09:01:24 UTC +02:00

Signature

Signature context

Signed via the link sent to the signer's email address

Consent given at

2025-07-10 09:01:32 UTC +02:00

Signature process completed at

2025-07-10 09:01:33 UTC +02:00

Document #1

20250704_FE_NEVEUSES_Convention haies.pdf

20250704_FE_NEVEUSES_Convention haies.pdf

ID	Initial hash (sha256)	Initial mime type	Mime type
4cf8c3e4-fd08-4c68-b2a2-5983b98ec78b	0f5a79d42e617c6c4cb022502acd4b23e5e4ffeba01bfee26d5200e5af4ccb20	application/pdf	application/pdf

Signature #1

Signed by Tony LABASSE

Hash (sha256)	Qualified timestamp
d4b711adc05f41f6ecb5b800e27915849ec37b02e11c57113213f975341eab3f	No

Certificate

DN	Generated at
CN=YOUSIGN, C=FR, O=YOUSIGN, 2.5.4.97=NTRFR-794513986, OU=0002 794513986, serialNumber=2023-12-21 15:41:20:983	2023-12-21 14:31:20 UTC +01:00
Hash (sha256)	OID
0f0545705f6637cf491bdcf1255f210a44da00d9e1fe094319e232847c62e990	1.2.250.1.302.1.13.1.0